

pas le renouvellement de son mandat de Président il aidera son successeur il demande au Bureau de fixer la date de la prochaine assemblée, après discussion la date du samedi 11 janvier est retenue la réunion aura lieu comme à l'habitude à l'école des garçons à 20 heures précises la séance est levée à 22 heures.

Le Secrétaire Général
M. Hardy

Reunion du Bureau du 9 janvier 1935

Présents M^{rs} Frit, Lacombe, Delav, Billand, Ragus, Labeille, Lasfargue, Héritier, Burg, Vert, Carbonnière, Barriers, Schapf, Armagnac Gabriel.

Excusés. M^{lle} Betoulx, M^{rs} Lasserre

Le Président ouvre la séance à 20^h45 présente les excuses de M^{lle} Betoulx directrice de l'école de jeunes filles malades, M^{rs} Lasserre en voyage d'affaires hors France, puis il donne la parole au secrétaire pour la lecture du Compte rendu Moral au Secrétaire sur Observation de M. Héritier qui pense que l'on ~~devrait~~ devrait pas revenir sur les gestions antérieures. après discussion il est décidé qu'il est bon de faire un retour en arrière pour expliquer les services rendus par l'association, mais pour éviter que l'on puisse penser que le Bureau actuel compare son action à celle des anciens bureaux dans un sens pouvant être mal interprété il est décidé que la 1^{re} partie du compte rendu plutôt historique se cantonnera jusqu'à l'année 1933 inclus, la gestion du Bureau actuel portant sur les années 1934 et 1935.

La Commission de distributions d'effets se réunira à la mairie le 10 janvier à 18 heures 30.

La Commission de vérification des comptes se réunira à la mairie le 10 janvier à 18 heures.

116
Après discussion le Bureau en entier sera renouvelable suivant
l'article 7 des statuts.

La séance est levée à 21 h 45.

Le secrétaire

M. Hardy

Assemblée Générale du 11 janvier 1936.

La séance est ouverte à 21 heures. L'assemblée désignée comme:

Président de séance M. Arlet

Secrétaire - d. M. Delteil.

Le Président déclare la séance ouverte et donne la parole
au secrétaire de l'association le Camarade Hardy pour
le compte rendu Moral.

Le secrétaire donne lecture du compte rendu qui se divise
en deux parties. 1^{re} la partie historique passant en revue
les réalisations de la société depuis sa fondation qui date
de septembre 1923 jusqu'à fin 1933. date à laquelle
le bureau actuel fut chargé de continuer l'œuvre
de ses prédécesseurs, 2^e il passe en revue la gestion
du bureau actuel dont les pouvoirs viennent à expiration
cette année 1936.

Il ressort de la 1^{re} partie que la société partie de peu
a vu grossir son budget sous l'impulsion des divers bureaux
qui se sont succédés, ce qui permet au secrétaire de pou-
voir affirmer que tous ont fait leur devoir.

L'année 1935 se clôture par un avoir en caisse de 10458,43
d'après le compte rendu financier du Trésorier M. Esclafert.
La situation financière est toujours excellente, ces deux
comptes-rendus sont approuvés à l'unanimité.

Le Bureau sortant est réélu pour une nouvelle période
de deux années avec les modifications suivantes M. Rougier
Ferdinand remplacera M. Julien Armagnac qui n'a pas eu

devoir continuer sa collaboration au Bureau de l'association malgré le désir exprimé par la majorité de l'assemblée générale du 21 janvier 1934 et Monsieur Lacombe en remplacement de Monsieur Manet. cette modification du Bureau est prise à l'unanimité des Membres présents.

Monsieur Tré President actif prend la parole et remercie les membres de l'assemblée de la nouvelle marque de confiance qu'il en veut bien lui accorder ainsi qu'à ceux qui collaborent étroitement avec lui, il s'achève dit-il de mériter la confiance que l'on veut bien lui témoigner.

M. Laval fait remarquer que les plaques portant les nouvelles appellations des Ecoles Maternelles de Sarlat et du Groupe scolaire de Lemniac ne sont pas encore en place, Monsieur le Maire en prends acte et il promet de faire établir les dites plaques à la porte d'entrée de ces Ecoles.

M. Rougier demande d'intensifier la propagande en faveur de l'Ecole Laïque, chaque membre du Bureau doit faire son devoir pour le recrutement, il désirerait l'organisation d'un Causerie en faveur d'un appel aux jeunes gens et jeunes filles sortants des Ecoles Laïques, pour intensifier ce recrutement l'assemblée décide que l'article premier des Statuts sera modifié dans sa rédaction si cela n'intraine aucune difficulté de droit et sera ainsi rédigé :

Article 1^{er} : Il existe entre les anciens élèves des Ecoles Primaires Laïques de Sarlat qui adhèrent aux présents Statuts une Association fondée sur leur amitié mutuelle.

Sont aussi admis comme membres actifs de l'association tous ceux qui aiment l'Ecole Laïque et désirent contribuer à sa prospérité.

Cette association aura pour titre distinctif : « Association des anciens élèves et amis des Ecoles Primaires Laïques de Sarlat »

La séance est levée à 23 heures 30. l'ordre du jour étant épuisé

Pour le Secrétaire de séance
le Secrétaire Général
M. H. H. H.

Reunion de Bureau - du 3 Février 1936

Présents, M.^{rs} Frit, Boug, Lasfargus, Roque, Rouquier, Billaud, Delair, Héritier, Lacombe, Carbonnier, Vert, Labeille, Hardy.

Excusés M.^{lle} Betoule, M.^{rs} Lasserre, Armagnac Gabriel,

Le Président ouvre la séance à 20^h. 45, donne la parole au secrétaire pour la lecture du Procès Verbal de la réunion de bureau du 9 janvier écoulé qui est adoptée.

L'ordre du jour appelle la désignation du 1^{er} Lot de la Tombola. Offert par l'association diverses propositions sont émises et le choix se fixe sur une bicyclette. Homme ou dame. suivant - le gagnant, le secrétaire fait connaître que cette année l'achat se faisant par roulement certain pour M.^r Monturet, de fournir le 1^{er} Lot de la Tombola, le secrétaire est chargé de faire le nécessaire à ce sujet.

M.^r Lasfargus demande que l'on s'entende avec la Direction de l'école d'Artisanat rural de Barlat qui pourrait nous faire des meubles à bon Marché; il est décidé que M.^r Lasfargue - adjoint au Maire, fera les démarches nécessaires. A ce sujet M.^r Rouquier demande d'accorder une subvention, M.^{rs} Lasfargue, Barrière et Billaud sont chargés de solutionner cette affaire.

Le concert annuel des Ecoles Laïques se tiendra les 31 Mai au 7 juin 1936. M.^r Billaud Président de la Commission des Fêtes est chargé de l'organisation du concert. ainsi qu'il l'a fait les années précédentes.

Le Secrétaire général
M. Hardy

Reunion de Bureau. du 15 juin 1930

Présents M^{rs} Trit, Burg., Lasfargue, Barrière, Mazolaguer,
Rougier, Lacombe, Lassens, Carbonnière, Billaud, Delair
Hardy.
Excusés.

La séance est ouverte à 21 heures. Le Président donne
connaissance de la convocation reçue pour l'assemblée générale
des Œuvres laïques de la Dordogne. du Dimanche. 21 juin
sont désignés comme délégués Trit, Armagnac, Lasfargue,
Barrière, Burg., Hardy.

Trit président donne l'explication de la réunion de
l'assemblée générale de l'œuvre départementale des
colonies scolaires il ressort de son exposé qu'Bergerac
a un peu trop la couverture dans le cadre de
l'administration Préfectorale. qui semble avoir une
voix prépondérante dans la Direction de cette
œuvre, à cette assemblée il a été admis le principe
d'une rétribution de 5000 f. pour l'administration le
poste adjoint résidera à M^r Teiffant. après une
discussion assez serrée le Bureau regrette qu'il
soit obligé de payer quelqu'un alors qu'il y a de bonnes
volontés pourrait faire ce travail bénévolement.

Les Membres du Bureau se réuniront Mercredi à 20 heures
pour le pliage des souches des billets vendus. La
tirage aura lieu le Jeudi à 20 heures au Plantier.
Le principe de la promenade annuelle aux Elèves du
Certificat d'Etudes est maintenu le Président fera le
nécessaire auprès de la Texturations pour les Cars.

Rougier et Hardy propose d'offrir une collation aux
Elèves de l'Aspirant ayant travaillé à la confection
des Muebles. du 2^e lot de la Tombola le Bureau ne juge
pas cette mesure nécessaire et la séance est levée à 22 h 30.

Le Secrétaire
H. Hardy

Réunion du Bureau du 10 juillet 1936

Présents M^{rs} Trit, Burg, Vert, Belland, Rougier, Labeille,
 Lacombe, Carbonnière, Lassery, Hardy.
 Excusés, M^{rs} Vereenoughy, Barrière.

La séance est ouverte à 20 heures 15 par le Président qui donne la parole au secrétaire pour la lecture du procès verbal de la réunion du 15 juin écoulé qui est adopté à l'unanimité.

Puis l'on aborde la question de la promenade annuelle offerte aux élèves du certificat d'études, le Président fait connaître qu'il a écrit à la Fédération des Œuvres laïques pour les cars de la Fédération, ces cars n'étant pas disponibles pour la date prévue un seul car ne pouvant être à notre disposition, en raison des vacances qui sont assez rapprochées il est décidé de présenter M^r Jonthier de Perigueux ou M^r Larrière pour cette excursion qui est fixée au 22 juillet prochain, le secrétaire est chargé de faire le nécessaire, le lieu de l'excursion sera Ladirac.

M^r Belland fait connaître le résultat du concert annuel qui est excellent, et M^r Hardy qui donne les résultats de la tamboula qui dépassent tous ceux déjà acquis.

Le Président fait connaître que la liste des enfants qui doivent bénéficier des colonies Mer et Montagne a été envoyée à Bergerac, cette liste dressée par les soins du Médecin Inspecteur des Ecoles est un peu moins longue que les années précédentes.

Le bureau vote les mêmes ^{aux enfants} sommes ^{que l'année précédente} pour la distribution de jouets de l'école Madeirelly et livres de laisses d'épargne aux meilleurs élèves des écoles de Sarlat et de Berniac.

La séance est levée à 22^h.

Le Secrétaire
 M Hardy

21

Réunion du Bureau du 9^{ème} 1936.

Présents M^{me} Vereenooghe, M^{rs} Frit, Delair, Lacombe, Billaud, Esclapart, Rogue, Héritier, Carbonniere, Lasfargues, Vert, Labeille, Lasserre, Hardy.

Excusés. M^{rs} Arlet, Armagnac Gabriel

La séance est ouverte à 20^h 50. par le Président qui donne la parole au secrétaire pour la lecture du procès verbal de la réunion du 10 juillet écoulé qui est adopté à l'unanimité.

Puis l'on aborde l'organisation de la fête de Noël, ce soin dépendant de la commission des Fêtes Monsieur Billaud président. de cette commission est chargé de se mettre en rapport avec Madame Veunac la Directrice de l'École Maternelle, et de lui vouloir demander à M^{me} Billaud son concours habituel.

En ce qui concerne l'achat des jouets et pour éviter les critiques de l'an passé M^r Rogue pressenti à ce sujet dit qu'il ne faut pas compter sur les prix de l'an dernier, M^{me} la Directrice de l'École des filles dit que ses élèves sont à la disposition de l'association pour venir les prêter si besoin est, la même somme que l'an dernier est votée pour la distribution des jouets M^r Eueyroi Jules. sera pressenti pour demander aux journaux de participer à la réussite de notre fête en nous offrant des jouets comme les années précédentes.

Pour la distribution des effets les Maîtresses et Maîtres des Écoles devront fournir pour Lundi 16 Novembre au plus tard la liste nominative des enfants nécessitant ayant un besoin urgent de Chaudails, chaussures ou tabliers la commission de vérification devant se réunir le 16 Novembre salle de la Mairie à 18 heures pour statuer sur cette distribution et arrêter la liste des bénéficiaires, M^{rs} Vert, Labeille et Armagnac Gabriel. seront convoqués à cet effet

L'Ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22^h 45.

Le Secrétaire M. Hardy